



formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale
fédéralisme

DOSSIER DE PRESSE

10 ans des AGORAé : un triste anniversaire pour la précarité



19 Octobre 2021

+ d'infos sur

www.fage.org



AVANT PROPOS

p. 03

I / 10 ans d'action par et pour les étudiant-e-s dans les AGORAé

1. Historique des AGORAé

p. 04

2. Les AGORAé, une réponse plurielle face à la précarité étudiante

p. 07

3. L'ouverture de 30 AGORAé en 10 ans

p. 08

4. Bilan des 10 ans d'action au sein des AGORAé

p. 10

II / L'urgence d'agir face à une précarité grandissante

1. Des frais d'alimentation en constante augmentation depuis 10 ans

p. 11

2. Une précarisation plus globale de la population étudiante

p. 12

3. La rentrée universitaire, souvent synonyme de gouffre financier

p. 13

4. Un accès à la santé inégal

p. 14

FOCUS sur les étudiant-e-s internationaux-ales

p. 15

Partenaires de l'AGORAé

p. 17

Contact presse

10 ans des AGORAé : un triste anniversaire pour la précarité

AVANTPROPOS

Le 19 octobre 2011, la FAGE inaugura la première épicerie sociale et solidaire à Lyon. Ce projet est l'expression de l'objectif premier de la FAGE et de son réseau: garantir l'égalité des chances et la réussite dans le système éducatif. Ce projet d'utilité sociale de proximité créé et géré par les étudiant-e-s pour les étudiant-e-s tend à proposer une réponse plurielle aux besoins sociaux des jeunes.



Dix ans plus tard, les AGORAé au modèle ambivalent d'épicerie et de lieu de vie subsistent fatalement face à cette précarité grandissante que l'on a laissé s'installer au fil des années.

Cette précarité finalement devenue misère pour une partie de la population estudiantine est bien souvent corrélée à un isolement social fort, et c'est en sa qualité de facilitatrice de liens sociaux que l'AGORAé se démarque du modèle d'aide alimentaire traditionnel. Donner aux bénéficiaires le pouvoir d'agir, de s'émanciper, de sortir de l'isolement en trouvant des solutions plus durables à leurs difficultés est bien sa qualité première.

Nous sommes fier-e-s de notre organisation et du long chemin qu'elle a déjà parcouru, nourrit par un engagement décisif de milliers de bénévoles qui agissent au quotidien au sein des fédérations et associations de l'ensemble du territoire et de toutes les filières. Je profite de ce temps pour remercier celles et ceux qui œuvrent en ce sens, au cœur des campus ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes qui permettent à ce projet de perdurer et d'évoluer.

Basé sur des diagnostics territoriaux, la mise en place de ce dispositif s'ancre dans une réalité alarmante.

Souvent réduits à l'état de simples statistiques, derrière les chiffres des enquêtes qui se sont multipliées se trouvent des milliers de jeunes qui ne semblent pas être considéré-e-s à la hauteur de l'espoir qu'ils incarnent pour l'avenir de notre pays.

Face à ces constats, il est vital d'agir immédiatement et non pas de manière palliative comme nous avons pu l'observer cette dernière décennie mais bien de manière durable afin d'éradiquer la misère qui condamne aujourd'hui les jeunes à un avenir sinistre. Nous avons enduré trop de difficultés et les politiques publiques trop d'écueils pour que nous ne puissions en tirer des enseignements et c'est pourquoi il est essentiel de transformer au plus vite notre système d'aides afin qu'il soit réellement le dernier rempart face aux vulnérabilités sociales.

Paul MAYAUX
Président de la FAGE



I / 10 ans d'actions par et pour les étudiant·e·s dans les AGORAé

1. Historique des AGORAé

La FAGE, en partenariat avec le Secours Populaire Français, organisait chaque hiver des collectes de tickets Restaurant Universitaire auprès des étudiant·e·s. Ces tickets étaient ensuite reversés auprès des CROUS et des antennes du Secours Populaire Français pour une redistribution aux étudiant·e·s en situation de précarité. Ces opérations se sont ensuite renouvelées sous l'intitulé « Etudiants en galère, tous solidaires ».

La campagne a été revue autour de plusieurs possibilités qui pouvaient se cumuler : braderie solidaire, conférence, stand d'information sur les droits tenu par des élu·e·s CROUS, stand relais vers des travailleuses et travailleurs sociaux, mini-magasin associatif de fournitures, livres, manuels ou nourriture à bas prix...

Le FAGE avait dès lors identifié que la précarité était multifactorielle, et avait su tirer profit de la diversité de ses fédérations pour mettre en place des actions concrètes et variées répondant à des besoins sociaux identifiés en faveur de l'émancipation des jeunes sous toutes ses formes : financière, citoyenne et sociale.

Depuis plus de vingt ans, les conditions de vie des étudiant·e·s se dégradent et face à la précarité grandissante, différentes enquêtes de terrain sont effectuées par les fédérations locales membres de la FAGE démontrant ainsi la **nécessité de créer un dispositif d'aide alimentaire durable à destination des étudiant·e·s**.

Le réseau de la FAGE a donc eu pour ambition d'œuvrer en faveur d'un projet qui :

- Contribuerait à l'égalité des chances de réussite en améliorant les conditions de vie étudiante ;
- Permettrait à l'étudiant·e de dégager plus de temps pour ses études, ses loisirs et ses projets, en réduisant la part de salariat subi ;
- Apporterait une réponse complémentaire aux solutions actuelles.

Entre 2004 et 2006 :
« Etudiants en galère : tous solidaires »

Début 2007 :
Des réponses multiples face à la précarité étudiante

2009 :
Les prémices d'un dispositif d'aide alimentaire pérenne pour les étudiant·e·s

10 ans des AGORAé : un triste anniversaire pour la précarité

Plusieurs entretiens avec des têtes de réseau de l'aide alimentaire ont permis à la FAGE de déterminer le dispositif le plus adapté au milieu étudiant. Après des réflexions en interne, l'accès à une aide alimentaire via une épicerie sociale et solidaire a été privilégiée au regard de :

L'accès à des produits alimentaires et non alimentaires variés et de qualité ;
L'autonomie laissée à l'utilisateur : liberté de choisir afin de conserver un équilibre alimentaire de qualité ;

La similitude avec des magasins d'alimentation classiques : espaces aménagés en libre-service, créant un espace non stigmatisant ;

La complémentarité avec un lieu de vie favorisant la création de lien social, l'échange et le partage

Le dispositif pensé par la FAGE s'est très vite confronté à la réalité du terrain, à savoir la très faible fréquentation des épiceries sociales ou solidaires par le public jeune. Des solutions ont été réfléchies afin de déstigmatiser le recours à ces épiceries et en favoriser l'accès : implantation sur un campus, dans un local accueillant, des horaires adaptées au rythme des étudiant-e-s, l'organisation d'animations tout au long de l'année...

Des bénévoles aux partenaires, la conception de ce projet a bénéficié de la pluralité des parties prenantes et de leur expertise, garantissant ainsi une place centrale aux bénéficiaires au sein du dispositif, tout en les rendant acteur-ice-s de ce projet. La dimension innovante et solidaire a ainsi imprégné le projet du début à la fin, ce qui lui a permis d'évoluer rapidement.

**2010 : Le dispositif
AGORAé
un projet
co-construit**





Zoom sur les **indicateurs de la précarité étudiante il y a 10 ans :**

- 40% des étudiant·e·s ont recours à du salariat forcé, OVE 2010
- 54,1% des étudiant·e·s ne reçoivent aucune aide de leur famille, OVE 2010
- 11,9% des étudiant·e·s affirme avoir renoncer à des soins à cause de moyens financiers, OVE 2010
- 41% du budget global est alloué au logement, Indicateur du coût de la rentrée étudiante 2010 2010
- 26,35% des étudiant·e·s affirment sauter plus de 3 petits déjeuners par semaine, OVE 2010
- Augmentation de 42% de l'indicateur du cout de la rentrée entre 2002 et 2010, FAGE 2010

Face à ces constats alarmants, la FAGE a imaginé le concept d'AGORAé (=AGORA étudiante) pour répondre aux besoins sociaux des étudiant·e·s. Conçu comme complémentaire, l'ouverture d'une AGORAé est toujours précédée d'une enquête de terrain auprès des jeunes pour mesurer l'utilité sociale du projet. Plusieurs fédérations se sont dès lors emparées du dispositif pour le mettre en place sur leur territoire.

Le 19 octobre 2011 fut inaugurée la première AGORAé à Lyon, puis quelques semaines plus tard celle de Nice.

Depuis cette date, les AGORAé n'ont eu cesse de se développer sur l'ensemble du territoire avec, après 10 ans d'existence, 30 AGORAé qui ont pu ouvrir pour les jeunes et par les jeunes.

2. Les AGORAé : une réponse plurielle à la précarité étudiante

L'épicerie solidaire

Les AGORAé se composent d'une partie épicerie solidaire. Cette dernière a pour objectif de permettre aux étudiant·e-s bénéficiaires d'accéder à des produits à la fois variés et de bonne qualité à prix réduits (entre 10 et 20 % du prix usuel), tout en favorisant leur insertion sociale et économique, ainsi que leur autonomie. **Les AGORAé apportent une aide, notamment alimentaire, à des étudiant·e-s en difficulté financière.** En proposant aux étudiant·e-s d'accéder à une alimentation saine et équilibrée à moindre coût, celles et ceux-ci peuvent se concentrer pleinement à la réussite de leurs études.



Le lieu de vie

Les AGORAé se définissent aussi par un lieu de vie. Leur objectif est de proposer un lieu agréable et accueillant pour tout·e étudiant·e en recherche d'information, de conseil ou simplement d'un peu de convivialité. Les AGORAé entendent ainsi :

Renforcer la création de lien social entre jeunes :

Les AGORAé proposent des ateliers à destination de toutes et tous tout en sensibilisant et en informant les étudiant·e-s sur différents sujets, notamment en matière de prévention des comportements à risques et de promotion du bien-être. Favorisant la mixité sociale, les AGORAé sont des lieux forts de l'animation de la vie étudiante.

Favoriser l'accès aux droits : Les AGORAé sont aussi des centres d'information à destination des étudiant·e-s. Elles leur permettent d'être mieux informé·e-s, orienté·e-s, accompagné·e-s, qu'il s'agisse de l'accès aux droits sociaux ou académiques.

Développer l'accès à la culture, aux loisirs et au départ en vacances :

Temps indispensables au bien-être, les loisirs deviennent pour un nombre important d'étudiant·e-s un luxe qu'ils et elles ne peuvent plus se permettre. Les AGORAé développent donc des partenariats avec les services universitaires concernés, les associations sportives ou culturelles, les cinémas ou les lieux de vie artistiques pour proposer à tous les étudiant·e-s des tarifs préférentiels ou la gratuité. A travers le dispositif « Un bus pour un campus » le réseau des AGORAé permet à des jeunes de partir pour une semaine d'activités sportives et de cohésion en montagne.

Favoriser l'accès à l'engagement : Plus qu'un simple projet de solidarité à vocation sociale, les AGORAé sont de véritables lieux citoyens, où chaque étudiant·e peut construire ses projets et développer la solidarité autour de soi.



3. L'ouverture de 30 AGORAé en 10 ans

Le projet AGORAé est un projet d'envergure nationale, co-porté par la FAGE et les fédérations de territoire sur les campus. Chaque AGORAé est gérée au quotidien par 5 à 30 bénévoles et volontaires en service civique. Du fait de la durée des études, les étudiant·e-s engagé·e-s se renouvellent très régulièrement, la FAGE accompagne donc constamment les fédérations dans la formation des bénévoles. Ces espaces d'échanges et de solidarité sont des vecteurs d'éducation populaire et de mise en responsabilité des bénévoles. La diversité des membres qui ont pu contribuer au projet ont permis son évolution et son enrichissement avec le temps.

La FAGE tient à remercier l'ensemble des personnes s'étant engagées pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes au sein des AGORAé sur le territoire et ayant ainsi contribué à leur évolution.

En 2016, le projet AGORAé est nommé lauréat la France s'Engage, reconnaissance ayant permis une accélération de son développement.

En complément des fédérations et associations qui portent le projet au quotidien sur les territoires, c'est grâce au soutien de nombreux partenaires (pouvoirs publics, universités, producteur·ice-s, mécènes, etc.), que 30 AGORAé qui ont pu être ouvertes en 10 ans sur l'ensemble du territoire.

« C'est aussi notre rôle de dire que certaines situations ne sont pas acceptables. » Clément, Président de la FEDL'H qui a ouvert une AGORAé au Havre en septembre

10 ans des AGORAé : un triste anniversaire pour la précarité

Lyon : 19 octobre 2011

Nice : 2011

Brest : 2012

Nancy : 2013

Orsay : 2013

Saint-Etienne : 2014

Strasbourg : 2014

Caen : 2015

Reims : 2015

Amiens : 2015

Metz : 2016

Valenciennes : 2016

Paris : 2016

Nanterre : 2017

Strasbourg : 2018

Saint-Quentin-en-Yvelines : 2018

Paris : 2018

Troyes : 2018

Aix-en-Provence : 2019

Grenoble : 2020

Lyon : 2020

Marseille : 2020

Reims : 2020

Clermont-Ferrand : 2021

Besançon : 2021

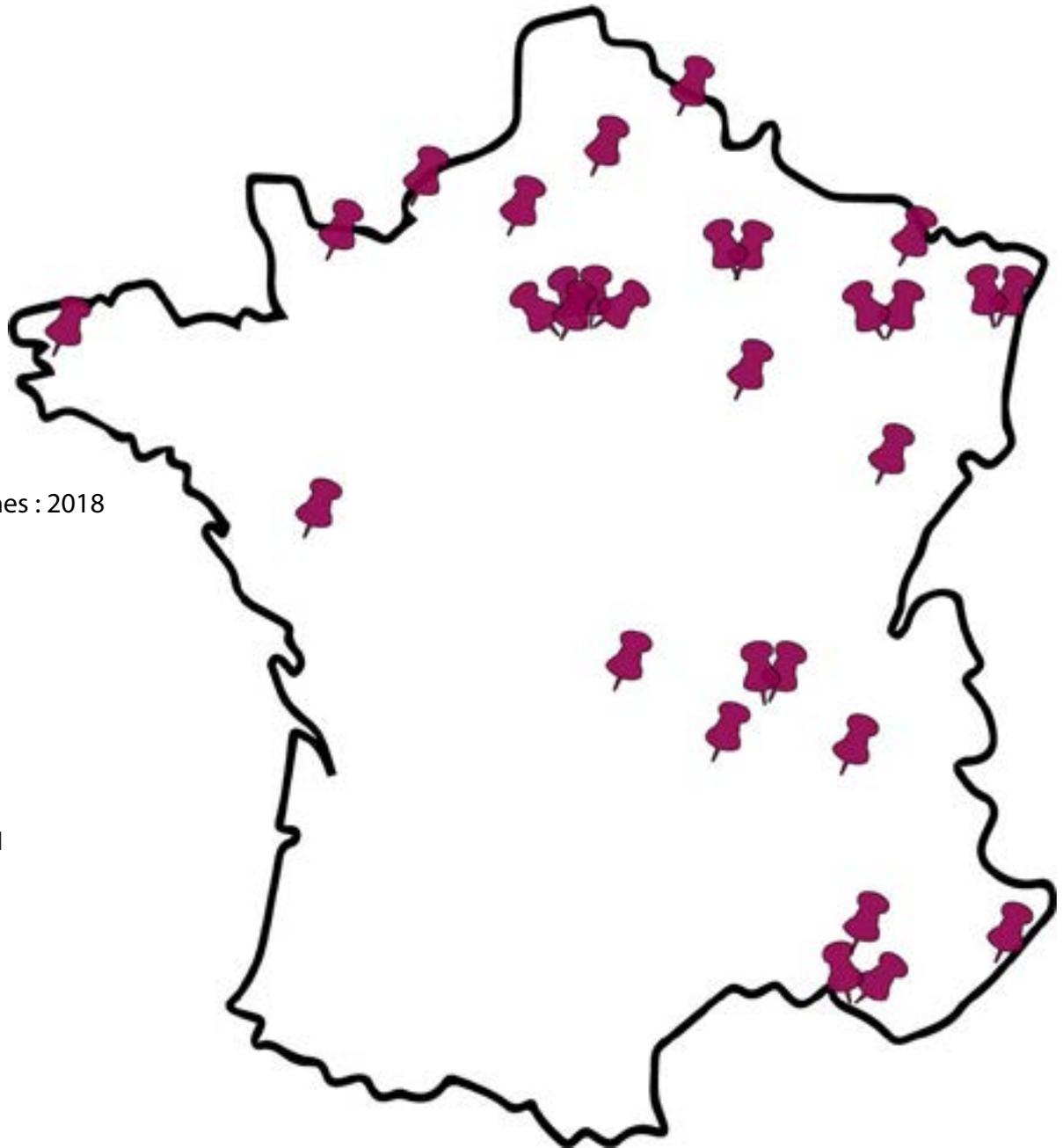
Marseille : 2021

Rouen : 2021

Le Havre : 2021

Angers : 2021

Nancy : 19 octobre 2021





4. Bilan des 10 ans d'AGORAé

Dès la création des AGORAé, la FAGE a recueilli les données de fonctionnement du projet dans un objectif d'amélioration et d'évaluation du dispositif. L'outil EVAGO a été développé en 2014 pour analyser les réponses apportées aux besoins des étudiant-e-s et mesurer l'utilité sociale du projet. L'ensemble de ces indicateurs ont permis de démontrer que, malgré le développement d'initiatives par la jeunesse, la précarité étudiante n'a cessé de croître au cours des 10 dernières années.

CHIFFRE CLÉS EN 10 ANS (JUN 2011 – JUN 2021) :

Lutte contre la précarité alimentaire

41 106 bénéficiaires

Plus d'un-e bénéficiaire sur 2 est un-e étudiant-e extra-communautaire, jusqu'à 75% dans certaines épiceries

70 à 90 % de réduction par rapport au prix

1 177 activités collectives organisées

250 séjours de vacances organisés avec l'opération un Bus, un Campus

Renforcer la création de lien social

Focus crise sanitaire

24 932 bénéficiaires

au plus fort de la crise sanitaire pendant les confinements

10 000 clés 4G distribuées pour palier à la fracture numérique

Plus de 275 000 paniers d'aide alimentaire distribués

386 volontaires en service civique mobilisé-e-s

Plus de **1 800** bénévoles mobilisé-e-s partout en France depuis 2011

Mobilisation et engagement des étudiant-e-s



II / Et maintenant ? L'urgence d'agir face à une précarité grandissante

1. Des frais d'alimentation en constante augmentation depuis 10 ans

En 10 ans, la précarité étudiante n'a cessé de croître. L'indicateur du coût de la rentrée étudiante 2021 le met en lumière : cette année, un·e étudiant·e doit déboursier 2 392€ à sa rentrée universitaire¹. Ce chiffre grandissant, se traduit notamment par une nette augmentation des frais de la vie courante ainsi que du coût du logement. Les frais d'alimentation, de produits d'hygiène et d'entretien notamment ont en effet augmenté de plus de 30% en seulement 10 ans.

Frais d'alimentation, de produits d'hygiène et d'entretien mensuels pour un·e étudiant·e

En Régions :	Ile De France :
2011 = 243,50€	2011 = 275,10€
2021 = 358,29€ +37,22%	2021 = 368,29€ +33,87%

Outre la forte augmentation des frais de vie courante année après année, le tarif du ticket au restaurant universitaire devant garantir à chaque étudiant·e un menu complet à tarification sociale ne cesse d'augmenter année après année. Si le tarif de ces repas a été gelé entre 2019 et 2021, ce sont 25 centimes qui ont été ajouté à ce montant en 10 ans, puisque le ticket restaurant universitaire était au prix de 3,05€ en 2011, et 3,30€ aujourd'hui en 2021 pour les étudiant·e-s non-boursiers.

Prix du ticket restaurant universitaire

2011 = 3,05€ à 2021 = 3,30€

Afin de permettre à tout·e-s d'avoir accès à une alimentation saine et équilibrée, il est essentiel **d'investir massivement dans le réseau des œuvres universitaires et scolaires**. Investir plus doit permettre la **construction d'espaces de restauration collective** des CROUS **afin de pallier l'attente qui ne permet pas toujours aux étudiant·e-s de se restaurer dans ces lieux lors de la pause méridienne, faute de temps**.

Les CROUS se retrouvent également bloqués dans leur recrutement du fait d'un **plafond d'emploi atteint depuis bien longtemps et dont il s'agirait de ne plus considérer les emplois étudiants de ce plafond** afin de permettre un recrutement plus important. Enfin, **la multiplication des conventions entre les espaces de restauration collective** (hospitaliers, d'entreprise, de lycées...) et **les CROUS** doit permettre aux étudiant·e-s se trouvant sur des sites délocalisés ou sur des terrains de stage **de pouvoir bénéficier d'une restauration saine, équilibrée et à tarification sociale**.



2. Une précarisation plus globale de la population étudiante

Aujourd'hui, près d'un·e étudiant·e sur deux a recours au salariat en marge de ses études afin de subvenir à ses besoins. Les dossiers de demande pour bénéficier des AGORAé sur les territoires sont toujours plus nombreux, preuve de lacunes profondes que connaît aujourd'hui le système d'accompagnement social du public étudiant. Cette précarité étudiante, mise en lumière durant ces derniers mois, était déjà bien installée avant la crise, et augmente de plus en plus chaque année.

La FAGE depuis des années maintenant, **pointe l'essoufflement du système de bourses sur critères sociaux, qui a aujourd'hui atteint un stade critique.** Si des mesures palliatives ont pu être mises en place par le gouvernement lors de la crise sanitaire, il n'en demeure pas moins que **la condition sociale des étudiant·e·s après celle-ci reste critique même plus qu'auparavant tandis que le système d'aides quant à lui, reste inchangé.**

Cette réforme a été promise par le Président de la République en décembre 2020 puis réaffirmée par le Premier Ministre en janvier 2021. **Le bilan ne peut cependant être que le synonyme d'un manque de volonté politique : 1% d'augmentation de ces bourses sur critères sociaux à la rentrée de septembre est la seule chose qui ressort de ces promesses.** Cette mesure paraît d'autant plus dérisoire que selon une estimation de l'INSEE, les prix à la consommation ont progressé de 2,1% sur un an au mois de septembre.

La précarité s'est pourtant particulièrement renforcée et sous d'autres formes que l'inaccessibilité à l'alimentation saine :

71% des étudiant·e·s témoignent d'un décrochage en partie faute de matériel adéquat

40% des étudiant·e·s renoncent à des soins majoritairement faute de moyens financiers

50% des étudiant·e·s rencontrent des difficultés pour payer leur loyer ou les frais inhérents à leur logement

**137 597 d'étudiant·e·s
bénéficiaires d'aides ponctuelles en 2020**

**748 915 étudiant·e·s ont bénéficié de
bourses sur critères sociaux
pour l'année scolaire 2021-2022**

Si ce n'est pas cette année que les étudiant·e·s connaîtront cette tant attendue réforme structurelle du système des bourses sur critères sociaux, il est vital d'en poser les premières pierres afin d'en avoir l'assurance. **La FAGE demande dès la rentrée de janvier 2022 une augmentation du nombre d'étudiant·e·s boursier·ère·s** afin que les étudiant·e·s issu·e·s des catégories socio-professionnelles moyennes-basses puissent intégrer le système de bourses.

Trop de jeunes aujourd'hui sont exclu·e-s de celui-ci par le modèle de calcul discriminant, et ne peuvent pour autant pas non plus être aidé·e-s par leurs parents. La FAGE demande également **une revalorisation du montant des bourses** afin de palier l'augmentation du coût de la vie.

Dans un second temps, cette réforme doit permettre, grâce à une linéarisation des bourses, de mettre fin à ce **système discriminant de paliers** et de faire en sorte que les bourses puissent **ouvrir de droit l'accès à des aides aujourd'hui hors d'atteinte** tels que la complémentaire santé solidaire ou le chèque énergie. Cette réforme doit également **permettre aux CROUS de gérer les bourses des formations sanitaires et sociales, aujourd'hui traitées de manière archaïque par les régions** : premier versement avec plusieurs mois de retard, délais irréguliers, virement refusé en cas de césure ne sont que quelques exemples.

Enfin, la FAGE demande la mise en place d'un **guichet unique des aides et dispositifs sociaux étudiants** afin d'agir face **au taux important de non-recours**. Le dossier social étudiant où se rend obligatoirement chaque étudiant·e à la rentrée universitaire pour s'acquitter de sa CVEC ou faire sa demande de bourses ou de logement social doit être l'endroit où ils et elles peuvent demander l'ensemble des aides auxquelles ils et elles peuvent prétendre tels que les aides au logement, la prime d'activité, l'AAH, etc.

3. La rentrée universitaire : un véritable gouffre financier

A ces frais de vie courante sont ajoutées de nombreuses autres dépenses lors de la rentrée universitaire : frais d'inscription, frais locatifs, santé, matériel pédagogique... Si cette année la FAGE constate une légère baisse dans les frais de rentrée, il n'en demeure pas moins que la rentrée universitaire demeure un gouffre financier pour nombre d'étudiant·e-s. Faute de pouvoir encaisser ces frais, nombreuses et nombreux étudiant·e-s se retrouvent sans logement à la rentrée, renoncent purement et simplement à suivre un cursus universitaire ou l'abandonnent en cours de route.

L'allocation de rentrée scolaire est prévue pour couvrir les dépenses à la rentrée et son montant augmente à chaque année du cursus scolaire, mais s'arrête à l'enseignement supérieur tandis que les dépenses elles, augmentent de manière exponentielle.

Afin de pouvoir couvrir une partie de ces frais de rentrée, la FAGE demande une **Allocation Rentrée Étudiante (ARE) d'un montant de 275€ pour tou·te·s les étudiant·e·s**, sous le même modèle que l'allocation de rentrée scolaire pour les étudiant·e·s du secondaire.

« Le chauffage c'est pas permis. C'est du luxe qu'on ne peut pas se permettre. » Zakaria, étudiant à Brest



4. Un accès à la santé inégal

En 2018, la FAGE obtient la fin du régime de sécurité sociale étudiante (RSSE) et donc la fin d'une dépense de 217€ pour chaque étudiant-e. Mais la problématique ne réside pas uniquement dans le RSSE : **l'accès général à la santé représente encore un coût important pour les jeunes** et plus particulièrement les étudiant-e-s, notamment à travers la complémentaire santé d'un coût moyen de 311€ en 20215.

33% des étudiant-e-s renoncent à des soins pour raisons financières

Les services de santé universitaires (SSU) ont aujourd'hui un grand rôle à jouer dans la santé des étudiant-e-s, tant sur le plan curatif que préventif. Pourtant, ces derniers font l'objet d'un investissement si différent en fonction des services universitaires que l'offre de soin sur le territoire se retrouve inégale. Si ces derniers bénéficient pourtant d'un cadrage au sein du Code de l'éducation, ceux aujourd'hui fonctionnels et pouvant être considérés comme de véritables acteurs de la santé des étudiant-e-s se trouvent être en grande minorité.

83% des étudiant-e-s déclarent avoir été affecté-e-s au niveau psychologique, affectif ou physique en mai 2021

Une enquête de 2020 menée par le MESRI, la CPU et l'ADSSU met en avant le fait que des SSU érigés en centres de santé universitaires permettent d'augmenter l'offre de soins et le service rendu aux usager-e-s. De plus, ces centres allient soins curatifs et actions préventives, permettant à chaque étudiant-e de bénéficier d'un parcours de santé complet et de proximité.

A moyen terme, il est nécessaire d'engager une réflexion sur les modalités techniques et logistiques permettant une **évolution des services de santé universitaires vers des structures de droit commun, à savoir un changement en tant que centres de santé**. Cela permettra également de tenir compte du fait que 45% des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur ne soient pas dans des filières universitaires (soit environ 1,250 million d'étudiant-e-s en 2021-2022).

Cela doit conduire à améliorer la prise en charge des étudiant-e-s, notamment par un maillage territorial renforcé par l'existence des structures d'exercice coordonné déjà présentes sur le territoire. Cette évolution devra également s'inscrire dans une logique de développement de la prévention et de la promotion de la santé. Il n'en restera pas moins primordial de développer la communication autour des dispositifs préexistants, à l'exemple de ceux déployés par l'Assurance Maladie (comme M'T dents).

La possibilité pour ces structures de pratiquer le **tiers-payant** et des **tarifs opposables** est également une opportunité afin de **diminuer les causes financières du renoncement aux soins**. La pérennité financière de ces structures pourrait notamment être assurée par des subventions des collectivités territoriales, ou encore par le fond d'intervention régional des ARS (Agences Régionales de Santé).

FOCUS Etudiant·e·s internationaux·ales

Plus d'un·e bénéficiaire des AGORAé sur deux est un·e étudiant·e international·e extra-communautaire, parfois plus de 75% dans certaines épiceries, preuve d'une très forte précarité de ce public. La France, qui se veut être un pays d'accueil privilégié pour les étudiant·e·s internationaux·ales, doit prendre ses responsabilités en leur **donnant les moyens de poursuivre leurs études dans des conditions descentes sans qu'ils et elles ne deviennent les tributaires financiers de ces moyens.**

En 2018, le plan Bienvenue en France a renforcé encore davantage la précarité des étudiant·e·s extra-communautaires. Ce plan contenait des mesures très positives mais dont le principal moyen de financement pour les universités réside pour le Gouvernement dans l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·e·s internationaux·ales hors Union Européenne, autrement **dit l'application de frais différenciés : 2 770 € en licence au lieu de 170 €, 3 770 € en master au lieu de 243 €**, avec l'augmentation à plus de 20 000 bourses pour ces étudiant·e·s, bien loin de couvrir les besoins des 500 000 étudiant·e·s visé·e·s. **La FAGE s'est pleinement mobilisée et continuera de militer contre l'application de ces frais différenciés et contre toute augmentation des frais d'accès à l'enseignement supérieur**, et ainsi militer pour un enseignement supérieur accessible à toutes et à tous.

Face à la multitude d'obstacles auxquels sont confrontés ces étudiant·e·s, **la FAGE demande depuis plusieurs années la généralisation de guichets uniques d'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales** gérés par les CROUS en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, la préfecture, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), les caisses primaires d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, la ville, les associations étudiantes... Afin d'améliorer la condition des étudiant·e·s internationaux·ales, les guichets doivent concentrer l'ensemble des démarches administratives allant de l'obtention d'un visa à l'inscription universitaire en passant par l'acquisition d'un logement.

« Avec l'AGORAé, on peut se permettre de manger correctement, équilibré. Si je devais faire mes courses dans un supermarché, je ne pourrais quasiment rien me permettre. »

Lise, étudiante bénéficiaire



Depuis 10 ans aujourd'hui, les AGORAé n'ont cessé d'accueillir toujours plus de bénéficiaires, de varier leur offre de produits, d'organiser des activités afin de lutter contre l'isolement social.

Depuis plus de 10 ans, les jeunes et les associations étudiantes n'ont cessé de se mobiliser face à la précarité étudiante.

Depuis plus de 10 ans, la FAGE et de son réseau n'ont cessé d'alerter sur les vulnérabilités sociales en répondant avec des projets concrets et innovants. Aujourd'hui en 2021, les étudiant·e·s ne peuvent plus être les seul·e·s à agir.

Les 10 ans des AGORAé sont l'occasion pour la FAGE de rappeler que non, la précarité étudiante ne doit pas être une norme, et que seule une réforme structurelle des aides sociales à destination des jeunes peut permettre l'amélioration d'une situation qui se dégrade depuis des dizaines d'années.

10 ans des AGORAé :
un triste anniversaire pour la **précarité**



NOS PARTENAIRES



picard



Banques Alimentaires



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE
SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

Fondation



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



Liberté
Égalité
Fraternité

Liberté
Égalité
Fraternité

| Qu'est-ce que la FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes –FAGE– est la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiant-e-s.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la Jeunesse.

À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.



Un réseau national
37 fédérations de territoire
24 fédérations nationales de filière
7 organisations affiliées ou associées
2 000 associations étudiantes
300 000 étudiant-e-s adhérent-e-s à une association membre de la FAGE

Cécile THEVENET

Attachée de presse

06 75 33 79 30

cecile.thevenet@fage.org